

Guerre de Succession d'Autriche, occupation espagnole

Heurts et malheurs :

En 1740, à la mort de Charles VI, les puissances dénoncèrent la pragmatique sanction (acte par lequel Charles VI empereur d'Autriche assurait sa succession à sa fille Marie-Thérèse). Les états qui composaient l'Empire avaient de quoi susciter des convoitises : Hongrie, Bohême, Souabe Autrichienne, Haute et Basse Autriche, Styrie, Carinthie, Carniole, Flandre, Brisgau, Trioul, Tyrol, Milanais, Mantouan, le duché de Parme.

Le roi de Sardaigne réclamait le duché de Milan. Marie-Thérèse obtint l'alliance de l'Angleterre et des Pays-Bas. Victor Emmanuel III se rangea du côté de l'Autriche, contre la France, l'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière. Les troupes franco-espagnoles se lancèrent alors, à l'assaut des passages donnant accès au Piémont. L'armée de l'infant Don Philippe composée de 14.000 hommes arriva le 21 août 1742 à Barcelonnette, pour envahir bientôt toute la Savoie.

Notre pays servait de zone de repos et de base de ravitaillement. Entre deux campagnes, les soldats espagnols venaient se reposer et reconstituer leurs approvisionnements. De plus, leur goût des fêtes, du confortable, du luxe, de la magnificence même était incommensurable.

Les réquisitions en nature bestiaux, fourrages, céréales, bois, nourritures, logements, couvertures, médicaments, chandelles, main-d'œuvre... ne faisaient pas oublier les impôts en monnaie sonnante et trébuchante que l'occupant s'empressait de faire rentrer pour son compte.

À la fin de 1743, le cheptel de la Savoie était sur le point de disparaître. À grands frais, il fallait acheter du bétail à l'étranger pour le passer aux Espagnols qui ne le payaient pas. Outre les impôts ordinaires déjà largement majorés, les Savoyards durent subir la taxe de la Capitation, payable mensuellement par habitant.

Au traité d'Aix-la-Chapelle signé le 18 octobre 1748, la Savoie fut rendue à son souverain légitime qui, par ailleurs s'agrandissait en Lombardie. L'évacuation des occupants se fit avec lenteur ; elle ne commença qu'en décembre, pour s'achever seulement le 13 février 1749.

Au départ des Espagnols, ce fut une explosion de joie, le *Te Deum* retentit dans les églises, mais l'économie savoyarde était exsangue. Il fallut plus de dix ans à la population pour réparer l'effroyable désastre qu'elle avait subi. On se trouvait en présence de trois sortes d'impôts :

la taille, payable sur les bases établies par les Espagnols jusqu'au 31 décembre 1748,

la taxe exceptionnelle de 100.000 livres par mois du 1er novembre 1748 au 13 février 1749,

la capitation interrompue au 1er décembre 1748 ; chaque imposé devrait s'être libéré au 1er août 1749.

Bonheur éphémère et légende durable :

Pendant les six ans d'occupation, le malheur et la ruine n'avaient pas régné partout, ni pour tous, dans les villes en particulier. À Chambéry, l'infant don Philippe organisa de brillantes saisons mondaines, des réceptions somptueuses où se côtoyaient officiers espagnols et haute société. Il fit construire un beau théâtre où se produisit la troupe de Pierre Langlois de la Comédie Française. Une ambiance tout aussi aimable régnait dans les salons d'Annecy, de Rumilly, d'Évian, où l'on regretta la fin des concerts publics.

Très peu de mariages se conclurent. Le roman d'amour qui, probablement fit parler dans les chaumières, fut celui de Charlotte Lejeune et d'un beau capitaine don Juan Juradoz, qui s'épousèrent à Samoëns, le 1er août 1748. À la fin de l'année, le jeune marié dut suivre son escadron, mais il partit seul. Sa femme, qui attendait un enfant, resta chez ses parents. À la naissance de leur petite Antonia, on lui écrivit des lettres auxquelles il ne fit aucune réponse. L'enfant grandit à Samoëns, tandis que le père oublieux poursuivant une brillante carrière, devenait colonel, puis gouverneur de Cadix.

Il ne répondit pas plus, lorsqu'on lui fit part du mariage de sa fille avec Victor Rouge, en 1770.

À la fin de 1775, Don Juradoz décéda, après avoir fait un testament par lequel il instituait sa fille Antonia, sa légataire universelle. Le ménage Rouge reçut trente cinq lettres de change, représentant la coquette somme de 140.000 livres tournois.

En 1776, Antonia mourait et son jeune enfant la suivait dans la tombe.

Victor Rouge ouvrit chez lui une école secondaire. Par son testament, en 1820, il dota généreusement son école de Samoëns.

Il faut abandonner la légende qui veut que les patronymes savoyards se terminant par un "z" soient d'origine espagnole. On rencontre déjà des familles Deperraz, Fameloz (Famel) à Contamine ou à Faucigny au 15^e siècle, Chappaz, Dupraz, Bontaz... , bien avant l'occupation espagnole.

Capitation à Contamine :

Savoyard depuis 1355, le Faucigny se retrouva bien sûr, sous le joug de l'occupant de 1743 à 1748, comme le reste du Duché.

La capitation instaurée par les occupants était payable par tous les habitants au-dessus de sept ans. Afin que personne n'échappe à cet impôt, on fit un dénombrement de la population de chaque paroisse. Le tarif